

Nom et Prénom :

Classe : 6e1

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

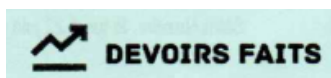
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
M2 8h58-9h52				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 6^e2

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

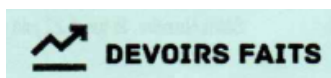
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S2 14h42-15h36				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 6^e3

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

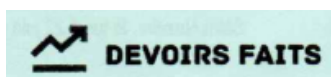
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
S3 15h48-16h42	<i>Si pas Vie de Classe</i>			
S4 16h46-17h40	<i>Si vie de classe</i>			

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 6^e4

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

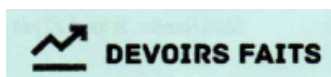
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
S2 14h42-15h36				
S3 15h48-16h42			<i>Si pas Vie de Classe</i>	
S4 16h46-17h40			<i>Si vie de classe</i>	

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 5^e1

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

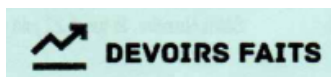
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
S2 14h42-15h36				
S3 15h48-16h42				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 5^e2

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

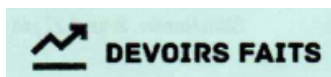
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
S2 14h42-15h36				
S3 15h48-16h42				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 5^e3

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

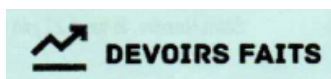
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 5^e4

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

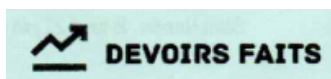
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S2 14h42-15h36				
S3 15h48-16h42				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 4^è1

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

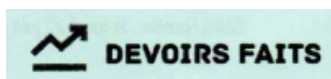
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 4^e2

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

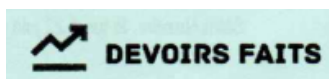
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
S1 13h44-14h38				
S3 15h48-16h42	<i>Si pas Vie de Classe</i>			
S4 16h46-17h40	<i>Si vie de classe</i>			

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 4^{es}

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

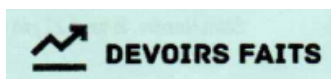
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 4^è4

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

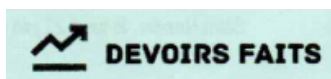
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
S1 13h44-14h38				
S3 15h48-16h42	<i>Si pas Vie de Classe</i>			
S4 16h46-17h40	<i>Si vie de classe</i>			

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 3^è1

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

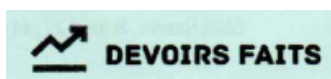
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S4 16h46-17h40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 3^e2

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

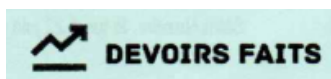
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 3^{es}

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

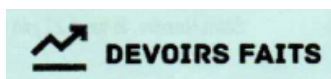
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



Nom et Prénom :

Classe : 3^e4

Objet : dispositif « devoirs faits » une aide aux devoirs pour les collégiens

le 1^{er} septembre 2020

Madame, Monsieur,

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité.

Il est donc proposé aux élèves, du collège PIERRE NORANGE un temps d'étude accompagnée par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du Service civique, pour réaliser leurs devoirs. Cette étude est gratuite.

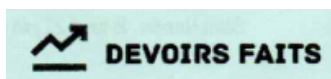
L'objectif est de faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "Devoirs faits".

Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation : ceux qui s'y inscrivent s'engagent donc à en respecter les règles (cf « engagement » dans la fiche d'inscription).

Les groupes sont limités à 6. Alors voici le tableau dans lequel vous pouvez **cocher** le ou les créneaux auxquels vous souhaitez inscrire votre enfant. Merci.

Inscription « devoirs faits »				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
M1 7h58-8h54				
S3 15h48-16h42				
S4 16h46-17h40				

Engagement à signer OBLIGATOIREMENT



En m'inscrivant à « devoirs faits », je m'engage à

- être présent à chaque séance pendant toute l'année scolaire
- amener les cahiers et le matériel nécessaires pour faire les devoirs
- avoir un comportement respectueux du travail de tous (tout élève perturbateur sera exclu du dispositif)

Signatures :

L'élève

Le responsable

Nous vous informons que le dispositif « DEVOIRS FAITS » débutera au sein du collège à partir du :

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

